

Port-Camargue **Un loup de mer à l'école des flots bleus**



Pascal Giorgetti (à droite), assis sur la banquette de son bateau-école, donne ses directives aux apprentis à la barre. Photo Florent GARDIN

Le pied MARIN



N'empêche, il en bave Tony, dans les méandres des marinas de Port-Camargue. Placé aux commandes du bateau-école, l'élève est à la peine, de manœuvres d'approches en demi-tour dans le minimum d'espace. Tony est encore un peu brusque sur les gaz, à la barre un tantinet flotante et se fait parfois boulogner par le courant...

Ce Corse installé sur le continent a acheté un canot pneumatique et un jet-ski pour animer ses vacances du côté de Porto-Vecchio : c'est obligatoire, pour les embarcations propulsées par plus de six chevaux, il doit être titulaire du permis. « Mes copains m'ont dit : mais qu'est-ce que tu l'embêtes à le passer, tu

n'en as pas besoin », dit-il mi-figue, mi-raisin.

Pour à peu près 400 € et en une petite semaine de cours - deux jours consacrés au code et plusieurs sorties de pratique dans le port et en mer - Tony l'aura son permis côtier. Et même s'il n'est pas le plus doué des élèves. « Tant qu'il ne saura pas faire les manœuvres, on les refera », prévient toutefois son instructeur, Pascal Giorgetti, le plus ancien patron de bateau-école de Port-Camargue, très à cheval sur la finesse de pilotage.

« Port Camargue fête cette année ses quarante ans, moi mes trente ans, dit en souriant ce passionné de nautisme sous toutes ses formes et qui enseigne aussi, trois mois par an, au lycée de la mer de Sète. « J'ai commencé en 1979 à l'école de voile. L'autre jour j'ai calculé, j'ai

fait passer plus de 6 000 permis ». Pascal Giorgetti est une figure du Grau-du-Roi. Dans les années-80, il a été le patron de Sainte-Sarah, la vedette de la SNSM (Société nationale de sauvetage en mer) basée à Port-Camargue, une « époque formidable », où il a « beaucoup appris ».

« En trente ans, j'ai fait passer plus de 6 000 permis »

Un vrai loup de mer à l'école des flots bleus, Pascal Giorgetti... avec des principes. « Moi, je prends le temps avec mes élèves, je ne veux pas être assimilé à une boîte à fric ». En l'espace de deux

ans, le monde des bateaux-écoles a connu quelques bouleversements. En janvier 2008, une réforme est passée par là et un scandale retentissant aussi. La réforme : « Il n'y a plus d'examen pour la pratique et c'est mieux, cela permet de travailler sans le stress du contrôle, dans de meilleures conditions », estime Pascal Giorgetti.

Le scandale, c'est celui du trafic des permis qui a éclaboussé le littoral au printemps dernier. « Le plus scandaleux, c'est qu'il a fallu 6 000 permis frauduleux pour que les autorités s'en rendent compte », s'emporte Pascal Giorgetti tandis que Tony, l'élève, réussit enfin un accostage en douceur. Le loup de mer s'apaise : « Vous voyez, c'est simple le bateau, il ne faut pas l'embêter. » ●

R. B.